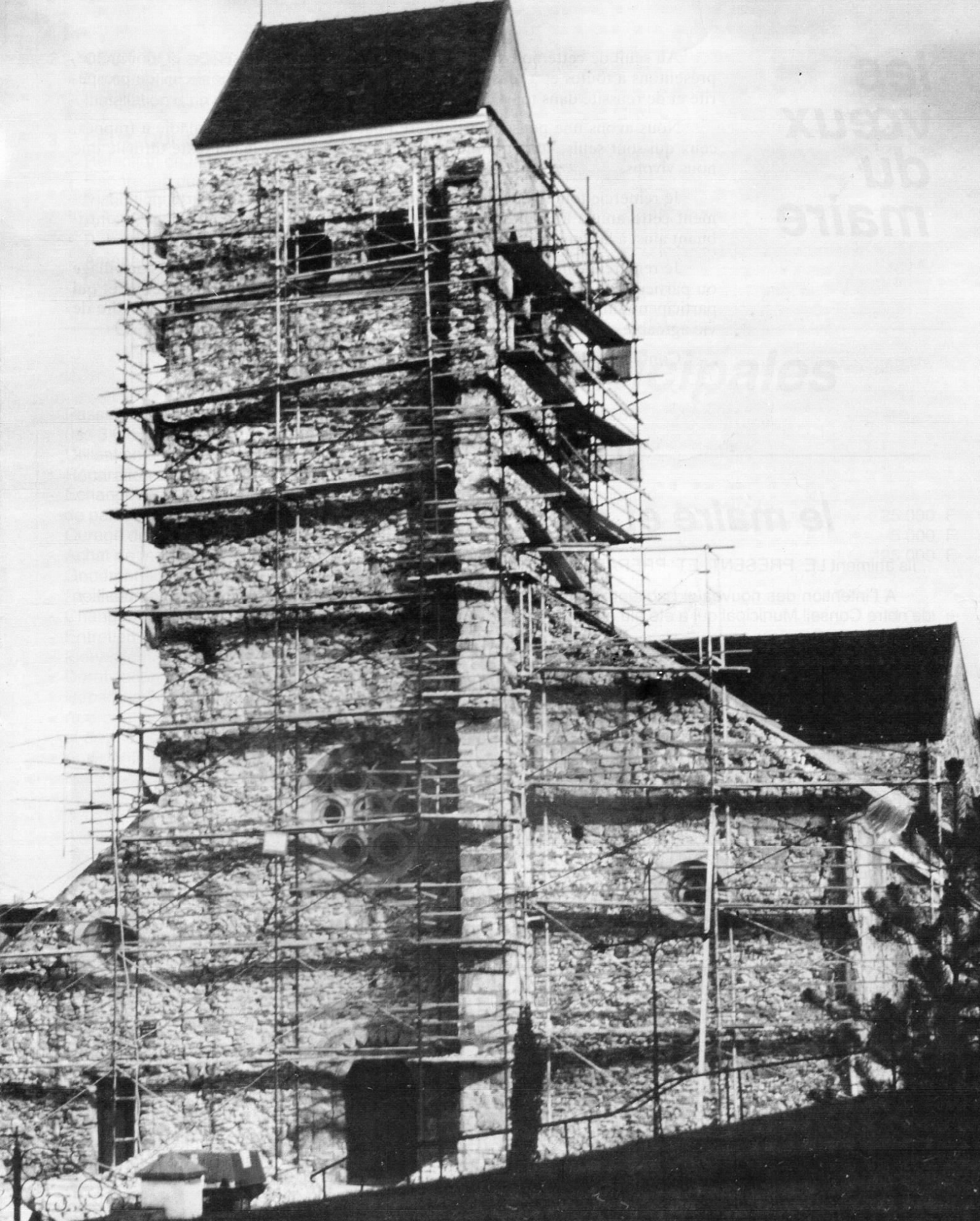




**bulletin
municipal
d'informations**

PAVANT
1985

les vœux du maire

Au seuil de cette nouvelle année, mes adjoints, mes conseillers et moi-même, présentons à toutes et à tous nos souhaits les plus sincères de bonheur, de prospérité et de réussite dans tous les domaines.

Nous avons une pensée particulière pour tous ceux que la maladie a frappés, ceux qui sont seuls, ceux qui ont perdu leur emploi dans le contexte difficile que nous vivons.

Je remercie toute la population et les amis d'ailleurs qui ont participé massivement cette année à la réussite de la souscription volontaire pour l'église, contribuant ainsi à la sauvegarde d'une grande partie de notre patrimoine historique.

Je remercie enfin, toutes celles et tous ceux, au sein des associations du village ou particuliers, qui nous aident fréquemment dans notre tâche quotidienne et qui participent ainsi au développement harmonieux de notre village, dans un cadre de vie agréable, tranquille et serein.

Continuons ainsi et bonne année à tous.

Le maire : Jean PREVOT

le maire et son conseil municipal

...Ils animent LE PRÉSENT ET PRÉPARENT L'AVENIR DE LA COMMUNE.

A l'intention des nouveaux habitants de notre commune, nous croyons utile de rappeler la composition de notre Conseil Municipal qui a été élu en mars 1983.

PREVOT Jean, maire, route de Bassevelle.
MOULINS André, 1^{er} adjoint, 8, clos des Forges.
LATOUR Gilbert, 2^e adjoint, rue La Fontaine.
VALLET Henri, 3^e adjoint, route de Pisseloup.
FAVIER Raymond, conseiller, rue La Fontaine.
LEAVAL Michel, conseiller, rue de l'Église.
DUNIAU André, conseiller, route de Bassevelle.
Mme BABE Christiane, conseillère, rue Jean-Jaurès.
Mme PRÉTAT Bernadette, conseillère, rue de l'Église.
Mme PERRIN Germaine, conseillère, rue de la Cabine.
BIONAZ Cyprien, conseiller, rue La Fontaine.
BONNARD Louis, conseiller, rue La Fontaine.
GABETTE Paul, conseiller, rue Jean-Jaurès.
ZICRY Marcel, conseiller, rue de l'Église.
CARBONNAUX Bertrand, conseiller, place de la Mairie.

Il est à votre disposition pour répondre à toute question que vous lui poseriez sur la gestion de notre commune.



les grands travaux

I - CEUX QUI SONT TERMINÉS :

- Église (toiture, contreforts, ravalement, accès)	479 000 F
- Rue du Gué	65 000 F
- Rue Grouzy	20 000 F
- Cimetière (accès partie basse et partie haute)	45 000 F
- Bâtiment Clos Monsieur (goudronnage des accès)	25 000 F
- Salle du Foyer Rural	40 000 F
- Peinture des classes de M. et Mme Moulins + W.C. filles	24 000 F
- Branchement du réservoir d'eau communal aux eaux de la Brie	23 000 F

2 - CEUX QUI SONT EN COURS :

- Construction de sanitaires au Clos Monsieur.
- Installation d'un vestiaire au stade après achat de terrain.

3 - CEUX QUI SONT PRÉVUS EN 1986 :

- Réfection de la rue Bruneau et peut-être de la rue des Gros.
- Réparation du pont de la plaine.
- Extension de la salle du Foyer Rural au Clos Monsieur.
- Aménagement de la placette de la rue du Gué.
- Peinture de la maternelle.
- Aménagements paysagers des talus du cimetière.
- Construction de fontaines et jardinières dans le village.

les activités municipales

- Passage d'un employé communal à plein temps à compter du 1-05-1985 (les 3 O.E.V.P.) de la commune ont tous désormais plein emploi)
- Utilisation de T.U.C. à deux reprises
- Réparation de la clôture de la station de pompage
- Échanges (avec M. Baron) et achats (avec Mme Poirion et M. Carbonnaux) de parcelles de terre pour la somme de 25 000 F
- Curage du ru de la plaine à partir de la station d'épuration 5 000 F
- Achat de matériel de bureau, de maçonnerie et de chaises 25 000 F
- Goudronnages divers dans le pays
- Financement des séances de piscine et distribution de lait aux enfants de l'école
- Changement d'une pompe à la station d'épuration 14 000 F
- Entretien et location du terrain de football 8 000 F
- Fleurissement du pays et débroussaillage des chemins de promenade
- Dératisation et entretien constant de tous les réseaux (eau, assainissement, électricité) du village
- Réparation de l'abri de car
- Approbation des plans d'alignement de la rue Grouzy et classement de cette voie dans la voirie communale
- Augmentation appréciable des subventions aux associations du village
- Participation financière importante au centre aéré du SEPCHAR pour les jeunes du village en juillet et août principalement, et au C.E.S. de Charly pour ses frais de fonctionnement 42 250 F

l'état civil de l'année

LES NOUVEAUX NÉS

11.02.85 Thierry Alain BENNE
3.03.85 Cyril Jacques MARTEAU
21.03.85 Benoît STAVROU
15.03.85 Benjamin Pascal AUBRY
2.05.85 Maud MERLIN
5.06.85 Alexis Serge GIRARD
27.06.85 Céline OSTA COL PIN
17.09.85 Romain Renaud BOZON
15.11.85 Marine Bernadette DEJOIE
12.12.85 Guillaume Serge FERON

CEUX QUI ONT DISPARU

16.03.85 GRANJEAN Lucien
12.05.85 DEMARCQ André
17.06.85 GUILLEMOT Marie,
Vve COURDAVAULT
23.07.85 BETHOUX Edmond
8.08.85 GABAUT Adrienne, Vve SELLIER
4.10.85 BIENCOURT René
6.10.85 PÉRICART Marcelle, Vve BENARD
17.10.85 WALCK Renée, épouse VIRAZELS
19.10.85 MANGIN Bernard Albert

CEUX QUI SE SONT UNIS

26.01.85 DELGADO Michel et LONGUET Marianne
29.06.85 PREVOT Jean-François et MOULINS Dominique
1.07.85 MACÉ Patrick et VERRECCHIA Sophie
6.07.85 DEJOIE Patrice et OSTORERO Sophie
27.07.85 HARPIN Francis et ALEXANDRE Lydie
31.08.85 GIROD Didier et OSTORERO Muriel
21.09.85 BRILLON Sylvain et AUBRY Catherine
28.09.85 DUPONT Jacques et MATHIAS Églantine

compte administratif de 1984

Il présente les résultats de l'exécution du budget.

Il est établi à l'aide de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur.

Il constitue la balance de cette comptabilité et permet d'en assurer le contrôle.

Le compte se divise en 2 sections dont voici les détails.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Dépenses

Denrées fournitures	135 400,06
Frais de personnel	452 645,51
Impôts et taxes	1 702,00
Travaux et services	302 471,46
Participations et contingents	89 131,12
Allocations et subventions	55 711,61
Frais de gestion généraux	73 444,45
Frais financiers	158 393,74
Prélèvements pour dépenses d'investissement	133 911,00
Total "a"	1 402 810,95

b) Recettes

Produit d'exploitation	253 211,22
Produits domaniaux	25 089,92
Produits financiers	1 170,57
Recouvrements subventions	40 502,88
Dotation globale de fonctionnement	499 438,00
Impôts indirects	18 218,04
Impôts directs	694 594,00
Produits antérieurs	188 048,64
Total "b"	1 720 273,27

SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Dépenses

Remboursements d'emprunts	108 283,41
Acquisition de biens	47 955,66
Travaux de bâtiments	97 101,08
Total "c"	253 340,15

b) Recettes

Excédent d'investissement reporté	36 663,50
Subventions	186 245,00
Prélèvements sur recettes de fonctionnement	133 911,00
Participation travaux T.V.A., D.G.E., P.L.D.	53 106,62
Produit des emprunts	300 000,00
Recouvrements créances	6 827,67
Total "d"	716 753,79

Excédent de fonctionnement
 $b - a = 317\,462,32 \text{ F}$

Excédent d'investissement
 $d - c = 463\,413,64 \text{ F}$

Fonds libres de la commune au 1.01.1985
 $317\,462,32 + 463\,413,64 = 780\,875,96 \text{ F}$

Il faut remarquer que si ce nombre paraît élevé c'est parce que les travaux de l'église (479 000 F) n'avaient pas encore été financés à cette date.

Il témoigne cependant d'une bonne santé des finances communales.

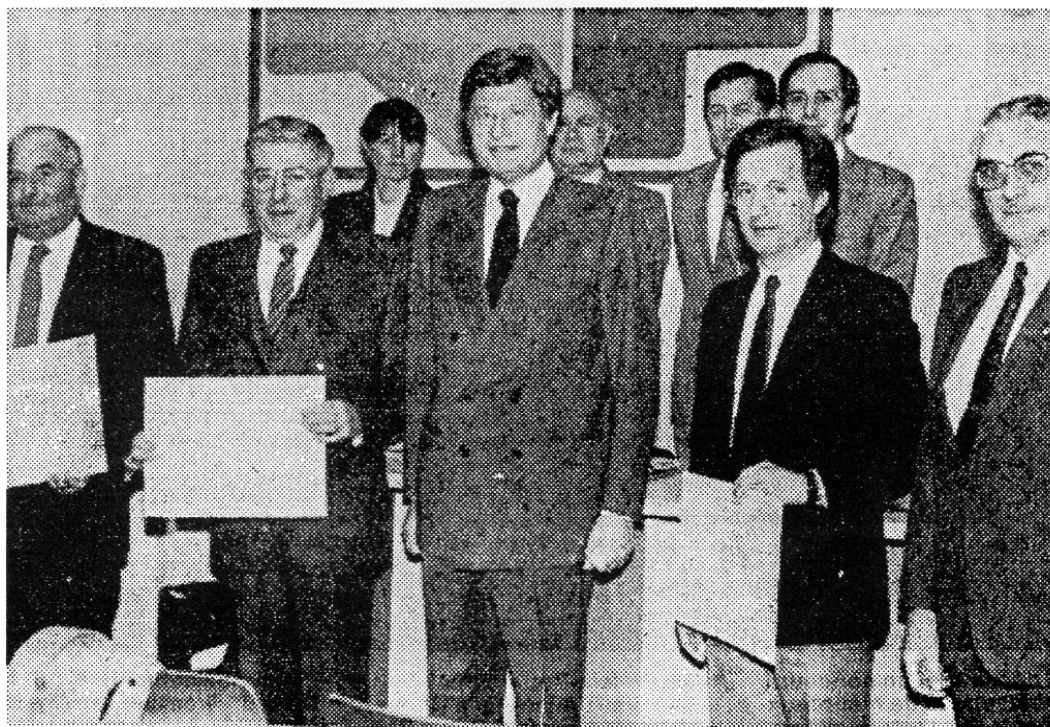
conseils et nouvelles... en vrac

- L'arbre de Noël communal nous a été offert cette année par Madame Henriette Poulain, rue La Fontaine. Sincères remerciements à cette aimable personne.
- Si vous êtes NOUVEL HABITANT de la commune, faites-vous connaître en Mairie, on vous indiquera vos droits et vos devoirs au regard de la vie de notre village (scolarité des enfants, impôts, aide sociale, clubs, etc.). Munissez-vous de votre livret de famille.
- Si vous êtes RETRAITÉ ou PRÉ-RETRAITÉ ou AGÉ de plus de 60 ans, faites-vous inscrire au Club Saint-Bald du 3^e Age pour bénéficier de ses activités, de son repas annuel et de ses voyages.
- Le repas de ce club aura en 1986, le SAMEDI 22 FÉVRIER à 12 h 30.
- Si votre enfant est "sous les drapeaux", communiquez-nous son adresse afin que nous puissions lui faire parvenir un petit cadeau.
- Conjointement à l'effort d'embellissement et de propreté de notre pays que la municipalité a entrepris depuis plusieurs années, pensez à entretenir votre trottoir de temps en temps et à fleurir votre maison dès les beaux jours.

L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE à Pavant n'est pas une vaine formule !

Jugez-en par l'article et la gravure ci-après.

Cadre de vie La commune de Pavant troisième du concours régional



Son maire, M. Jean Prevot a été félicité vivement par M. Charles Baur, président du Conseil Régional de Picardie.

La commune a ainsi obtenu à cette occasion une subvention de 60%, soit une somme de 27 390 F, pour l'aménagement des abords de l'église avec plantations, pelouses, pose de bancs.



*Une des activités du Foyer Rural :
le maquettisme.*



Organisation de la Fête Patronale par le Comité des Fêtes.

- Aidez-nous pour lutter contre les décharges sauvages aux abords de notre village. Faites savoir qu'il existe à Pavant deux ramassages des gros objets (mai et septembre) en cours d'année.
- Il est recommandé aux divers administrés qui ont construit un abri de jardin, un poulailler ou un clapier, sans autorisation, de bien vouloir se présenter en Mairie le plus tôt possible.

Il faut savoir qu'en 1986,

- les tarifs de l'eau et de l'assainissement ne seront augmentés en moyenne que de 2,5%, mais attention : le remplacement d'un compteur gelé vous en coûtera 500 f, à compter du 1.01.1986;
- les nouvelles bases d'imposition des maisons, des appartements ou des terrains seront relevés par l'État de 8% en moyenne (loi du 12.07.1985, art. 31).
- Bientôt, les vitraux classés de notre église seront déposés pour être remis en état.
- Divers arrêtés municipaux interdisent la divagation des chiens et le jeu de ballon sur la voie publique ; le stationnement des véhicules sur tous les trottoirs de la commune. Le garde-champêtre a reçu des ordres en conséquence pour les faire respecter à tous moments de la journée.
- Il convient de féliciter toutes les associations du village qui s'efforcent par leur travail et leur dynamisme de créer, pour les jeunes, les moins jeunes et les personnes âgées, un peu de gaieté, de bonheur et de joie de vivre dans notre pays. Aidez-les à l'occasion.

Sachez que la commune recrute un agent de service à l'école maternelle (femme), à compter du 1^{er} août 1986, 32 heures de travail par semaine.

Les personnes intéressées doivent présenter leur candidature par écrit à l'adresse de :

M. le Maire 02310 Pavant **avant le 1^{er} juin 1986.**

Quelques statistiques :

- l'école primaire du village compte 96 élèves pour 4 classes;
- 43 enfants de 11 à 16 ans fréquentent le C.E.S. de Charly-sur-Marne;
- 140 personnes âgées de plus de 60 ans font partie du Club Saint-Bald de Pavant et,
- actuellement, la commune compte 51 personnes privées d'emploi sur une population globale de 665 habitants.

La liste électorale communale contient 479 électeurs et électrices au 31.12.1985.

renseignements utiles

- La mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 17 h à 18 h et le samedi de 11 h à 12 h.
 - Le Maire assure une permanence tous les samedis de 17 h à 19 h.
 - Le service de Sécurité Sociale est à votre disposition en mairie, tous les jeudis de 14 h à 15 h.
 - Un service communal pour les personnes âgées fonctionne tous les vendredis matin.
- Renseignez-vous en mairie ou appelez au 23.70.04.17.

PIÈCE DÉSIRÉE	OU S'ADRESSER	PIÈCES A FOURNIR	COUT A CE JOUR	OBSERVATIONS
Extrait de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Indiquer : nom, prénoms et date de naissance	Une enveloppe timbrée pour l'envoi	
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Indiquer : nom, prénoms et date de mariage	Une enveloppe timbrée pour l'envoi	
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer : nom, prénoms et date de décès	Une enveloppe timbrée pour l'envoi	
Fiche d'état civil	A la mairie	Livret de famille	Gratuit	
Fiche d'état civil et de nationalité française	A la mairie	C.N.I. en cours de validité	Gratuit	
Duplicata de livret de famille	A la mairie du lieu de mariage ou de la résidence	Indiquer : nom, prénoms et date de mariage Lieu et date de naissance des enfants	Frais d'affranchissement	
Extrait de casier judiciaire	S'adresser au Service Central du Casier Judiciaire à Nantes (44)	Une fiche individuelle d'état civil Une enveloppe timbrée	Une enveloppe timbrée pour l'envoi	
Carte d'identité (valable 10 ans)	A la mairie délai de délivrance 8 jours environ	2 photographies récentes Livret de famille ou extrait de naissance	1 timbre fiscal à 115 F	
Passeport (valable 5 ans)	A la mairie délai de délivrance 3 semaines environ	Carte d'identité Justification de domicile 2 photographies récentes livret de famille ou extrait de naissance	Timbre fiscal à 335 F	
Carte d'électeur	A la mairie du domicile	Livret de famille Pièce d'identité Justification de domicile	Gratuit	Inscription chaque année du 1 ^{er} septembre au 31 décembre
Copie conforme	A la mairie du domicile	Présenter l'original et la copie	Gratuit	
Légalisation de signature	A la mairie du domicile	Signature à apposer à la mairie	Gratuit	
Visa et validation du permis de chasse	A la mairie	Permis de chasse Attestation d'assurance Timbre de la fédération	Départemental : 140 F National : 574 F	Règlement à la perception municipale
Carte grise	A la mairie	1 justificatif de domicile 1 justificatif d'identité certifié conforme	53 F par CV pour moins de 10 ans d'âge 26,50 F par CV pour + de 10 ans d'âge	Chèque au régisseur de Recettes à la préfecture de Laon
Certificat de vaccination	A la mairie du domicile	Présenter les certificats originaux ou le carnet de santé de l'enfant	Gratuit	
Autorisation de sortie du territoire pour un mineur	A la mairie	Livret de famille	Gratuit	Demande à signer par le représentant légal

à propos de l'histoire de Pavant

L'an dernier nous vous avons parlé de cette œuvre écrite par un ancien instituteur, M. Cornette, qui vivait à Pavant au début du siècle.

Nous vous avons fait part des difficultés que nous rencontrions pour faire imprimer cette histoire d'une richesse incomparable, à un prix raisonnable.

Tout au long de l'année qui vient de s'écouler, nous avons travaillé d'arrache-pied pour trouver une solution plus favorable et permettre ainsi la reproduction de cette œuvre à un prix très acceptable.

Nos travaux entrepris portent aujourd'hui leurs fruits.

Ce n'est pas sans une certaine fierté que nous pouvons annoncer que l'œuvre sera effectivement imprimée en 1986 en un nombre d'exemplaires limités et numérotés.

Nous avons l'espoir que chaque famille Pavanaise pourra ainsi acquérir "L'HISTOIRE DE PAVANT" pour la modique somme de 150 F environ.

Et pour permettre cela, voici la façon dont nous allons opérer pour que ce document soit mis à votre disposition.

Dans le courant du printemps, une équipe municipale se présentera à votre domicile pour vous présenter l'œuvre et pour recueillir, si vous êtes intéressé, votre souscription volontaire.

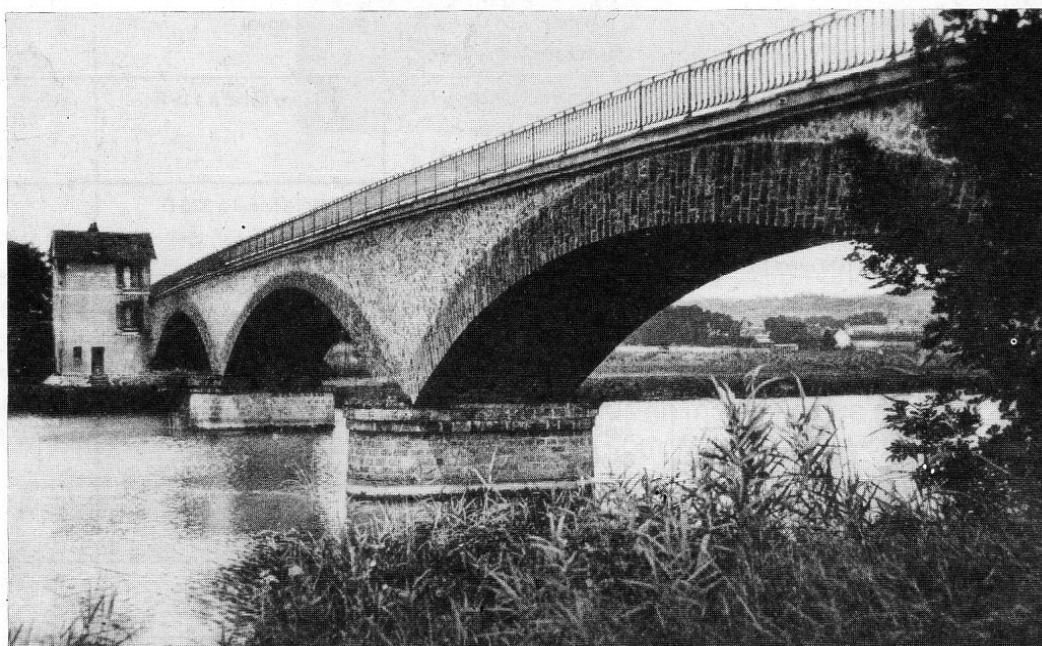
Dans le même temps, une publicité dans "Le Courrier Picard", "Val" et "L'Union" fera connaître notre projet.

De votre côté, si vous avez des parents, des amis ou des connaissances qui ont vécu autrefois dans le village, vous seriez très aimables de nous communiquer leurs noms et adresses afin que nous puissions leur faire connaître nos intentions.

Notre souhait est de diffuser, le plus largement possible, et sans but lucratif, cette immense œuvre réalisée par M. Cornette et découverte providentiellement par la commune.

D'avance, nous vous remercions de votre aide.

Un conseiller



TALON A UTILISER POUR NOUS FAIRE PART DE VOS SUGGESTIONS
déposez-le en mairie, merci.

M. ou Mme _____

Adresse _____

Signature _____